

Compte rendu aux chambres assemblées, Par M. Roussel de la Tour, concernant le Collège que les ci-devant soi-disans Jésuites possédoient à Eu. Du 10 mars 1764.

Numéro d'inventaire : 1979.06623.2

Auteur(s) : Roussel de La Tour

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 3e quart 18e siècle

Date de création : 1764

Description : Feuillet imprimé formant livret. Bandeau ornemental et armorié en tête de la 1ère page. Traces d'adhésif jauni.

Mesures : hauteur : 253 mm ; largeur : 197 mm

Notes : Réorganisation de l'administration du collège d'Eu après l'expulsion des Jésuites. Historique du collège, évocation détaillée des nombreux dons dont il a bénéficié et des donateurs qui l'ont comblé de leurs bienfaits, etc...

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Gestion des établissements d'enseignement

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Eu

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

Lieux : Seine-Maritime, Eu



COMPTE RENDU AUX CHAMBRES ASSEMBLÉES,

PAR M. ROUSSEL DE LA TOUR, concernant le Collège que les ci-devant
foi-disans Jésuites possédoient à Eu.

Du 10 Mars 1764.



MONSIEUR Terray, Conseiller de Grand'-Chambre, a dit : que par les soins particuliers de M. Roussel Conseiller, le Compte de tout ce qui concerne le Collège que les ci-devant foi-disans Jésuites occupoient à Eu, est prêt, & que MM. les Commissaires ont cru essentiel de le présenter à la Cour.

Après quoi, lecture a été faite dudit Compte, ainsi qu'il s'ensuit.

MONSIEUR,

Le Collège de la Ville d'Eu a reçu son origine & son accroissement de la libéralité des différens Seigneurs du Comté d'Eu, d'abord des Ducs de Guise, ensuite de Mademoiselle de Montpensier, qui s'en rendit adjudicataire en la Cour, & enfin, de Louis Auguste de Bourbon Duc du Maine, à qui Mademoiselle de Montpensier en fit don en 1682, & pour qui le Roi Louis XIV l'érigea en Pairie au mois de Mars 1694.

Henri de Lorraine, Duc de Guise, surnommé le Balafre, devenu Comte
Partie. II.

d'Eu par son mariage avec Catherine de Cleves, conçut le dessein d'ériger ce Collège en faveur des ci-devant foi-disans Jésuites ; & sur les Lettres qu'il en adressa de Blois en date du 17 Décembre 1580, au Sr. de la Chaussée, Chevalier des ordres du Roi, & Gouverneur du Comté d'Eu, celui-ci, le 10 Janvier suivant, assembla en l'Echevinage les Habitans, qui, sur la connoissance qu'il leur donna des intentions du Duc de Guise, consentirent à convertir en Collège le manoir, lieu & tenement de l'Hôpital Normand, mais sans que les ci-devant foi-dis. Jésuites pussent prétendre aucune chose aux revenus, profits & privilèges de cet Hôpital, ni à tout ce qui en dépendoit, & sous la condition de retour & réunion de ces manoirs, tenemens & bâtimens, ainsi que des améliorations, dans les cas où ils quitteroient & délaisseroient l'exercice de ce Collège. Dans une assemblée convoquée le 9 Juillet de la même année 1581, les Habitans, sur la représentation qui leur fut faite : Que le lieu de l'Hôpital étoit en basse situation, où l'air, pour Gens d'étude, étoit gros & très-mal sain, & qu'un jardin, appartenant à la Maison de Ville, & contigu de celui de l'Hôpital,

EU,
Collège.

C

